

PAR SDÉ

Laval, le 11 janvier 2022

Steve Cadrin
Ligne directe : 514 392-5725
scadrin@dhcavocats.ca

Me Véronique Dubois
Secrétaire de la Régie de l'Énergie

Tour de la bourse
800, Place Victoria
2^{ième} étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet: Gazifère - Demande pour la fermeture réglementaire des livres pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2019, pour l'approbation du plan d'approvisionnement et pour la modification des tarifs à compter du 1er janvier 2021 et du 1er janvier 2022

Planification d'audience de l'ACEFO

Dossier : R-4122-2020, Phase 5

N/D: 5158-19

Chère consœur,

Afin de donner suite à la correspondance de la Régie datée du 14 décembre 2021, la présente a pour but de l'informer de la planification de l'audience pour l'ACEFO dans le cadre du dossier mentionné en rubrique.

Liste des témoins et qualifications

Monsieur Jean-François Blain, analyste externe - Présentation de faits saillants de la preuve : 20 minutes

Temps prévu pour les contre-interrogatoires de Gazifère:

Audition à huis clos

L'ACEFO participera à l'audition à huis clos et prévoit quelques questions pour environ 5 minutes.

Audition publique

L'ACEFO prévoit contre-interroger les témoins de Gazifère pour une durée de 30 minutes.

Montréal

800, rue du Square-Victoria
bureau 4500
C.P. 391, Montréal QC H4Z 1J2

Laval

2955, rue Jules-Brillant
bureau 301
Laval QC H7P 6B2

Téléphone : 514 331-5010
Télécopieur : 514 331-0514
www.dhcavocats.ca

Les questions de l'ACEFO porteront notamment sur l'allocation des coûts, la détermination des hausses tarifaires et sur l'évolution des ratios R/C des tarifs 1 et 2.

L'ACEFO s'attend à ce que soient présents pour Gazifère le(s) témoin(s) en mesure d'expliquer la variation significative des ratios R/C des tarifs 1 et 2 résultant de l'allocation des coûts en 2022.

Temps prévu pour les contre-interrogatoires des autres intervenants:

L'ACEFO désire se réserver la possibilité d'interroger brièvement les autres intervenants en fonction de la preuve présentée à l'audience, le cas échéant.

Temps prévu pour les plaidoiries :

20 minutes

Le besoin de créer ou non une petite salle privée virtuelle

Non.

La liste et la nature des moyens préliminaires, le cas échéant, et le temps estimé à cette fin

Aucun.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, nos salutations les plus distinguées.

DHC Avocats



Steve Cadrin, avocat

SC/fn

775389